

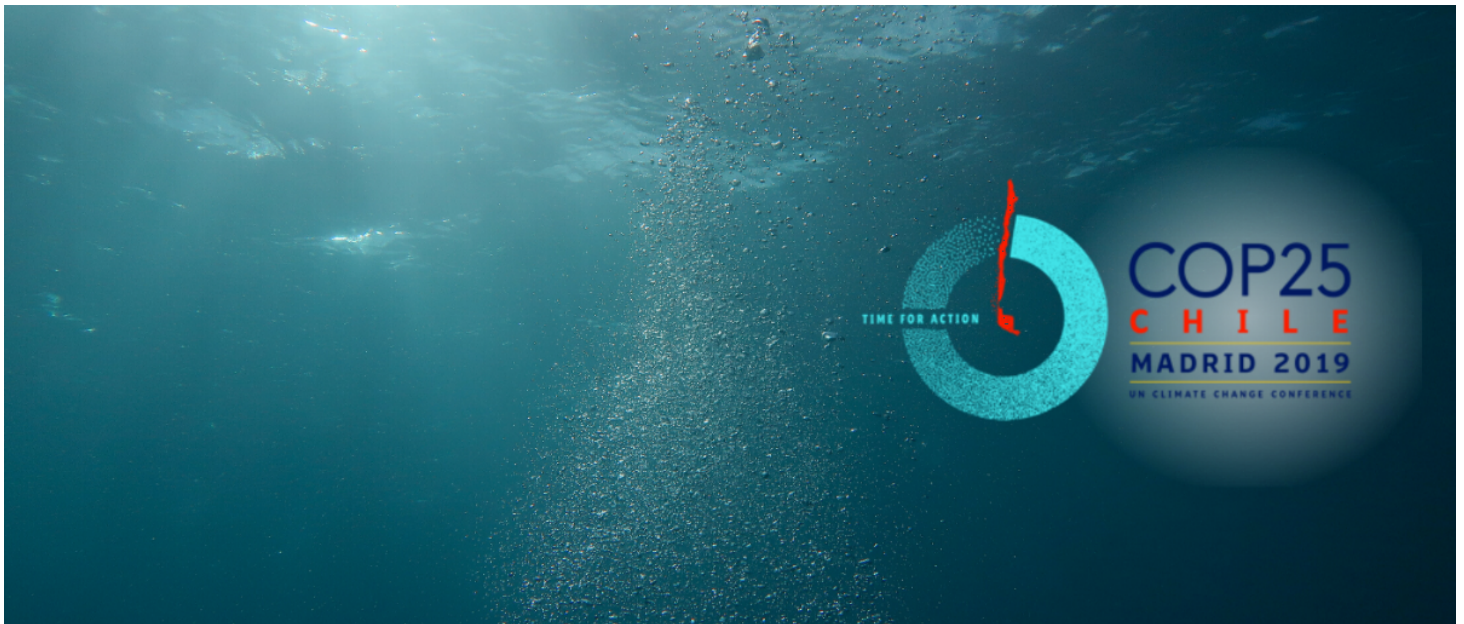
BILLET DE BLOG 21 novembre 2019

COP 25 : préparer 2020 en coordonnant les ambitions pour le climat et pour la biodiversité

Auteur

Sébastien Treyer
Directeur général

🕒 Temps de lecture: 7 min



Quelle sera la couleur de la COP 25 ? Elle était annoncée bleue comme l'océan (*Blue COP*) par la présidence chilienne. À Madrid, au-delà des écosystèmes marins, l'ensemble de la biodiversité tant terrestre que marine devrait occuper une place de choix. Bien plus qu'une simple coloration, cette COP devrait constituer une étape majeure dans l'identification de capacités d'action conjointe pour le climat et pour la biodiversité.

Une priorité scientifique et politique

Tout d'abord, cette COP devrait être marquée par la prise de conscience par l'ensemble des acteurs que l'objectif de protection de la biodiversité ne peut être considéré comme secondaire par rapport à celui de lutte contre le

changement climatique. Les rapports scientifiques égrenés depuis un an par le GIEC ([rapport spécial 1,5°C](#), [rapport spécial sur les terres](#), [rapport spécial sur l'océan et la cryosphère](#)) et l'IPBES ([Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques](#)) montrent chacun depuis son angle précis la radicalité des transformations qu'implique l'objectif de neutralité carbone et mettent en évidence le rôle critique du secteur de terres ou de l'océan – et donc des écosystèmes – dans la poursuite de cet objectif, ainsi que pour garantir notre capacité d'adaptation. Cependant, des silos demeurent entre les communautés scientifiques du climat et de la biodiversité : les scénarios de décarbonation sont par exemple jusqu'à présent élaborés et discutés indépendamment de leur impact sur la biodiversité. Or, en croisant ces rapports scientifiques – ce que fait l'[Étude de l'Iddri publiée ce jour](#) – il apparaît que certains scénarios de décarbonation proposés pour atteindre l'objectif du 1,5°C comportent des risques importants pour les écosystèmes et pour l'atteinte des objectifs ODD tels que la sécurité alimentaire. À l'inverse, la préservation de la biodiversité ne peut s'envisager sans une lutte ambitieuse contre le changement climatique, qui est l'un des principaux facteurs de sa dégradation. L'ambition climatique devrait donc être ainsi redéfinie : toute trajectoire de décarbonation ambitieuse doit être aussi compatible avec la protection de la biodiversité et l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Intimement reliés, objectivement inséparables, climat et biodiversité ont également été politiquement portés conjointement au même niveau de priorité par de multiples impulsions lors des derniers mois. Lors du [sommet des Nations unies à New York](#) en septembre dernier, en l'absence de leadership politique fort des plus grands pays, le devant de la scène a été occupé par la crise des incendies en Amazonie et par un certain nombre de pays ayant accru leur engagement pour le climat, pays tous de taille relativement modeste, mais pour lesquels la biodiversité constitue un enjeu important, et notamment le Chili. Même si la présidence chilienne est affaiblie par la crise sociale interne déclenchée depuis lors, elle aura eu le temps d'imprimer sa marque aux travaux de préparation de la COP 25, et l'Espagne, qui la soutient en accueillant la conférence, est également partenaire du Chili au sein d'initiatives comme celles visant à faire le lien entre Océan et Climat (cf. [Because the Ocean](#)). La pré-COP au Costa Rica en octobre avait de son côté mis fortement l'accent sur l'importance de lier protection des écosystèmes et du climat. Ces pays latino-américains soulignent ainsi que leurs trajectoires de développement socio-économique reposent sur des secteurs dépendants du capital naturel : leur décarbonation ne peut se réfléchir indépendamment de leur ambition en matière de biodiversité.

De leur côté, l'Union européenne et la Chine, les deux puissances dont tout le monde attend impatiemment qu'elles annoncent l'accroissement de leurs objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre avant l'échéance cruciale de la COP 26 en 2020, sont également toutes deux devenues des forces motrices clés dans le processus de renouvellement du cadre mondial pour la biodiversité : la France, en faisant adopter une [charte pour la biodiversité](#), avait mis la biodiversité en bonne place dans sa présidence du G7 ; elle accueillera en outre le [Congrès mondial de la nature](#) à Marseille en coordination avec l'Union européenne, en juin 2020, quatre mois avant la [COP 15 de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique](#) à Kunming en Chine. Et l'[Appel de Pékin](#) signé par les présidents chinois et français début novembre souligne à nouveau ce double engagement pour le climat et la biodiversité.

On aura donc franchi une étape dans la compréhension par tous les acteurs, ainsi que dans l'affirmation des priorités politiques. Mais que peut apporter cette COP en matière d'action, à un an des deux grandes échéances de 2020 à Kunming (COP 15 sur la biodiversité) et à Glasgow (COP 26 sur le climat) ?

Quelle mise en œuvre de cette priorité ?

Tout d'abord, depuis l'émergence du concept de solutions fondées sur la nature (SFN, solutions pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique fondées sur la protection des écosystèmes), dès l'amont de la COP 21 en 2015, un énorme travail scientifique et technique a été accompli pour préciser ce que sont ces solutions, et convaincre les pays de l'utilité de les inclure dans le renouvellement d'ici 2020 de leurs CDN (contributions

déterminées au niveau national, NDCs en anglais) pour en accroître l'ambition. Tout cela suppose aussi une évaluation critique des risques potentiels pour la biodiversité de certaines de ces intervention sur les milieux naturels, et de hiérarchiser ces différentes options : la *Blue COP* sera ainsi par exemple l'occasion de présenter des recommandations opérationnelles claires pour sélectionner et inclure dans les [CDN des solutions fondées sur les écosystèmes océaniques](#), en donnant notamment la priorité aux interventions de protection de ces écosystèmes (mangroves, forêts sous-marines de macro algues, par exemple) contre toutes les autres formes de dégradation (pollutions, surexploitation, etc.).

À l'échelle nationale, il s'agit donc d'inclure ces solutions fondées sur la nature tant dans les CDN que dans les stratégies et plans nationaux pour la biodiversité. Et il faudra surtout s'assurer de la traduction concrète de ces ambitions pour le climat et la biodiversité dans des politiques de transformation dans des secteurs clés, en particulier ceux liés au capital naturel (agriculture et alimentation, pêche et aquaculture, notamment). Des initiatives importantes des acteurs économiques de l'agroalimentaire ont été annoncées à New York en septembre (par exemple [OP2B](#)) : elles ont le mérite de poser frontalement les défis de la transformation profonde de ce secteur si l'on prend au sérieux à la fois l'ambition climatique et celle pour la biodiversité. Elles soulignent aussi l'importance des normes et politiques publiques pour orienter ces transformations.

À l'échelle internationale, il faudra réussir à orchestrer ces transformations des modèles de développement dans les différents territoires et les différents secteurs économiques, au service d'une double ambition pour le climat et pour la biodiversité : à cet effet, les discussions qui auront lieu à la COP 25 offriront les bases conceptuelles pour ouvrir vers un programme de travail stratégique partagé entre la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la CDB sur la neutralité carbone et les solutions fondées sur la nature. Un tel programme assurerait la cohérence des ambitions au niveau national, condition de l'efficacité de leur mise en œuvre. Il pourrait aussi constituer une composante politiquement importante pour permettre un accord ambitieux sur la biodiversité à l'échelle internationale en 2020, aujourd'hui encore soumis à de très nombreuses incertitudes, en stabilisant les anticipations des impacts sur la biodiversité des différents scénarios d'action en matière climatique.

Enfin, alors que les secteurs, les territoires et les pays fortement dépendants des écosystèmes et du capital naturel semblaient tarder à entrer dans l'arène climatique autrement qu'à travers la mise en lumière de leurs besoins d'adaptation face aux effets du changement climatique, l'affirmation politique de l'importance égale entre biodiversité et climat pourrait bien pousser nombre d'entre eux, emboîtant le pas aux pionniers comme le Costa Rica, à jouer un rôle pilote d'exploration de la transformation profonde des modèles de développement : compte tenu leur dépendance au capital naturel, un changement de trajectoire visant cette double ambition commence à apparaître indispensable à leur propre viabilité économique.